

04.05.2009 – 16:35 Uhr

economiesuisse - Santé : refus « des médecines complémentaires » / Position d'economiesuisse sur les objets soumis au vote le 17 mai 2009

Zürich (ots) -

economiesuisse rejette le contre-projet direct « pour la prise en compte des médecines complémentaires ». Les compétences actuelles de la Confédération et des cantons permettent de prendre en considération les médecines complémentaires de manière appropriée, il est donc inutile d'insérer une disposition dans la Constitution à cet effet. En outre, l'augmentation incessante des versements obligatoires est économiquement nuisible. Le Comité directeur d'economiesuisse a donc décidé de s'opposer à ce projet. economiesuisse avait déjà décidé à la fin mars de soutenir la nouvelle loi sur les documents d'identité (passeports biométriques).

La répartition des coûts dans le domaine de la santé évolue. Depuis quelques années règne dans le financement de ce secteur une tendance qui voit la part des ressources publiques et des primes obligatoires augmenter. Cette évolution est nuisible. Il faut éviter de l'accentuer en facilitant la reconnaissance des médecines complémentaires dans l'assurance de base obligatoire.

« Refuser le contre-projet, ce n'est pas rejeter les médecines complémentaires, mais s'opposer à une augmentation du financement obligatoire dans le système de santé », a souligné Fridolin Marty, responsable des questions concernant le système de santé chez economiesuisse. L'inscription des médecines complémentaires dans la Constitution donnerait un mauvais signal. L'augmentation massive des coûts dans l'assurance de base doit provoquer une prise de conscience. La mentalité « casco complète » mène dans une impasse. L'assurance de base doit être réformée en profondeur. Il convient de se concentrer à nouveau sur l'objectif initial de l'assurance maladie obligatoire, à savoir la couverture des risques financiers en cas de maladie grave. L'assouplissement du critère de l'efficacité pour les médecines complémentaires va à sens contraire.

economiesuisse avait décidé en mars de soutenir l'arrêté fédéral relatif aux passeports biométriques. Des passeports modernes et mieux protégés contre la falsification sont essentiels pour l'économie. « Sans le nouveau passeport, les Suisses se verraient appliquer des conditions plus strictes en matière de visas lors de leurs voyages à l'étranger », a déclaré Jan Atteslander, responsable des questions d'économie extérieure chez economiesuisse. Cela se traduirait par des coûts administratifs inutiles ainsi qu'une restriction de la liberté de voyager. Le nouveau passeport, dont l'introduction est exigée par l'accord de Schengen, bénéficie à la place économique suisse et à la Suisse en tant que destination touristique.

Contact:

Cristina Gaggini Téléphone : 022 786 66 81

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100582446> abgerufen werden.